

RESTRICTIONS DE CIRCULATION: « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » LANCE « LE RAS-LE-BOL LYONNAIS » ET RECUEILLE LES DOLÉANCES DES USAGERS DE LA ROUTE CONTRE LA CRÉATION DE LA ZFE.

En novembre dernier, la presse locale lyonnaise révélait la volonté du président de la Métropole, Bruno BERNARD, et du maire de Lyon, Grégory DOUCET – tous deux encartés Europe Écologie Les Verts – non seulement de mettre en place une Zone à faibles Émissions (ZFE) à partir de 2021, mais surtout d'en accélérer sensiblement le calendrier des restrictions de circulation, de façon à interdire l'accès à tous les véhicules à motorisation diesel dans la métropole lyonnaise dès 2025.

En réponse à cette mesure qu'elle juge discriminatoire envers les foyers les plus modestes et inutile d'un point de vue environnemental, et en l'absence manifeste de concertation entre les élus porteurs du projet et les usagers de la route, l'association « 40 millions d'automobilistes » lance aujourd'hui, lundi 7 décembre 2020, « Le ras-le-bol lyonnais », un cahier de doléances en ligne où tous les usagers de la route concernés par la ZFE lyonnaise et les restrictions de circulation qui y séviront sont appelés à exprimer leurs souhaits et leurs revendications en matière d'accès à la mobilité. Les messages ainsi recueillis seront transmis au Maire de Lyon et au Président de la Métropole du Grand-Lyon par l'association « 40 millions d'automobilistes ».

La ZFE, une exigence européenne dont l'efficacité n'a jamais été prouvée

Il faut s'attendre à ce que 2021 soit l'année des ZFE. C'est en tout cas ce qu'a décidé le Gouvernement par la voix de Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique, et de Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre des Transports lors du dernier Conseil pour l'Air, sous la contrainte du Conseil d'État français, lui-même menacé par les sanctions européennes en matière de non-respect des valeurs limites d'émissions polluantes. Bref, difficile *a priori* d'y couper pour les grandes métropoles françaises...

« Peut-être ne pouvons-nous pas nous battre contre l'instauration de cette zone de restriction de circulation, puisque c'est la volonté de l'Europe, de l'État français et des autorités locales qui ont été élues par les Lyonnais, bien qu'aucune étude n'ait jamais démontré scientifiquement l'efficacité d'une ZFE en termes de réduction des émissions polluantes. Mais ce qui nous semble vital, c'est que les citoyens soient étroitement associés à ce genre de décisions et aux modalités de leur mise en œuvre. C'est le sens de l'opération « Le ras-le-bol lyonnais » et de ce cahier de doléances mis à disposition des usagers de la route » explique Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Le projet lyonnais : agiter le drapeau vert et occulter les besoins et difficultés individuels

Et si le cadre juridique est imposé, il y a cependant une bonne façon de faire le mettre en œuvre : expliquer les enjeux et les objectifs visés, concerter tous les acteurs de la mobilité et en premier lieu les usagers de la route, tenir compte des besoins en mobilité de chacun et des contraintes des populations les plus précaires, mettre en place un calendrier qui accompagne la transition plutôt qu'il ne la force, proposer des aides financières suffisantes et accessibles, développer des offres de transports alternatifs efficaces...

« Et il y a une mauvaise façon de faire les choses : délibérer au sein d'un huis-clos sans y associer les usagers de la route, contraindre à un changement radical de mode de vie sans tenir compte des particularités et des difficultés individuelles, prendre des décisions purement idéologiques sans fondement scientifique, imposer un calendrier qui ne donne pas à l'industrie automobile le temps

nécessaire à l'adaptation et à la R&D, contraindre au respect de la nouvelle réglementation par la répression systématique. C'est malheureusement le choix de la Métropole de Lyon dans le cadre de la mise en œuvre de la future ZFE » regrette Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

« Le ras-le-bol lyonnais » pour faire entendre les revendications des automobilistes

On ne peut pas demander à un habitant de Meyzieu ou Saint-Priest de venir travailler dans le centre de Lyon à pied. On ne peut pas imposer à une personne âgée ou ayant des difficultés à se déplacer de faire ses courses de la semaine à vélo. On ne peut pas agglutiner tout le monde dans les transports en commun, surtout lorsque l'on tient compte du contexte sanitaire actuel. On ne peut pas contraindre une famille qui a du mal à passer la fin du mois à remplacer son vieux monospace diesel par une petite citadine électrique neuve, sous peine de ne plus avoir le droit de circuler là où elle en a besoin.

C'est pour faire entendre au président de la Métropole du Grand-Lyon et au Maire de Lyon ces vérités, ces particularités, ces difficultés, pour l'heure totalement occultées par le projet d'application de la ZFE lyonnaise que « 40 millions d'automobilistes » appellent tous les usagers de la route à déposer leurs doléances sur le site Internet https://www.40millionsdautomobilistes.org/le-ras-le-bol-lyonnais.

Après avoir été rendus anonymes, les messages ainsi recueillis seront remis sur place aux élus lyonnais par les représentants de l'association.

CONTACT PRESSE:

Tél.: 02 43 50 06 35 Port.: 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes @PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

